

La Gazette



N°9 - Mars-Avril 2025
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.

Ils ont filmé le métier qui leur plaît !

Ce début d'année, quatre groupes de CAP ou BP ont joué les acteurs d'un jour en mettant en scénario leurs métiers pour un concours national !!

Ce concours est organisé par trois ministères : l'Education Nationale, celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et celui du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Le projet était de créer de petits courts métrages de 3 min maximum, pour faire découvrir leurs métiers à d'autres jeunes, par exemple des collégiens qui, bientôt, choisiront peut-être de venir à l'IFP43.

Ça a été une sacrée aventure : il a fallu écrire un scénario, des voix off, et les enregistrer sans pouffer de rire ou dire des mots trop familiers. Pour certains, nous avons dû jouer la comédie pour faire découvrir le métier de vendeur par l'humour en mode « vie ma vie » !



Après l'envoi de ces vidéos, il fallait attendre de savoir si l'on était sélectionné officiellement par le jury. Et roulement de tambours : Les quatre participations de l'IFP ont été sélectionnées !!

Nous sommes maintenant dans la dernière ligne droite : l'attente de la remise des prix qui aura lieu le mardi 27 mai 2025 au cinéma Le Grand Rex à Paris. **Si vous lisez ces lignes, vous pouvez nous aider à nous démarquer ! Il vous suffira de scanner les QR codes ci-dessous et de partager, liker, commenter nos vidéos ! On compte sur vous !**

« Pâtissier, un superbe métier. »

Par les Pat 22



« Pour être vendeur... »

Par les Com21



« Ici, c'est la boulangerie. »

Par les B122



« L'addition, s'il vous plaît ! »

Par Loris Huichard, BPIArts du Service.



La Gazette



Les métiers de la coiffure prennent l'accent du sud...

*L'espace de deux jours, les BP2 et MC sont parties à Salon-de Provence, à la rencontre de deux entreprises : la savonnerie Marius Fabre et le laboratoire de produits capillaires MY.LAB...
Embarquez pour revivre avec elles ce beau voyage !*

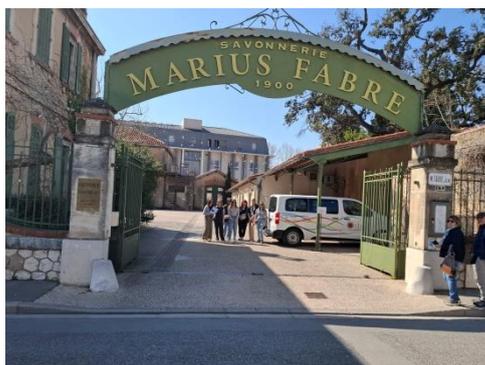
Notre voyage pédagogique a commencé par la visite de la savonnerie Marius Fabre à Salon de Provence.

Un peu d'histoire...

Cette entreprise a été créée par Marius Fabre en 1900. Ce jeune homme de 22 ans commence à fabriquer du savon dans un hangar de son jardin. A cette époque, le chemin de fer permet à la ville de Salon de Provence de se développer depuis 1873 et le commerce de l'huile d'olive, du savon et du café assure une belle croissance économique. Durant la 1ère Guerre Mondiale, il est mobilisé et c'est son épouse Marie qui prend le relai.

En 1927, la fabrique aménage dans les locaux que nous avons visités et d'immenses cuves permettent de fabriquer du savon qui est livré chaque jour à Marseille.

En 1938, le fils de Marius Fabre succède à son père et la Seconde Guerre Mondiale ralentit la fabrication : la matière première est en pénurie !



Arrivées à la savonnerie et nous sommes prêtes pour cette belle aventure !

Après la guerre, l'industrie du savon continue de décliner avec le développement de la technologie et des centres commerciaux (machine à laver, lessive chimique, produits ménagers divers...).

Marius Fabre, au cœur de la mondialisation...

Dès 1987, c'est la petite fille de Marius, Marie-Hélène, qui prend les rênes de l'entreprise. Les consommateurs aiment l'idée du « retour au naturel » et c'est un nouveau souffle pour l'entreprise : l'exportation internationale des savons se développe, par exemple au Japon.

En 2000, la savonnerie fête donc ses 100 ans d'existence, c'est l'ouverture du musée que nous avons visité ! Aujourd'hui, ce sont les arrière-petites filles de Marius Fabre qui poursuivent cette aventure.

Un savoir-faire unique...

Les savons dont nous avons vu la fabrication peuvent être utilisés pour la peau, les surfaces ménagères, les cheveux, les animaux et les jardins. Nous avons vu le chaudron où sont mélangés les ingrédients, ainsi que les remises où le savon sèche durant 10 jours.

Il est ensuite coupé à la main et estampillé avec un tampon. Cette visite nous a beaucoup plu, nous avons pu comprendre la fabrication du savon et les procédés qui sont utilisés. C'est précieux dans nos métiers de la coiffure.



Notre équipe de choc au coucher du soleil...



La Gazette



MY.LAB, une équipe de passionnés au service de la coiffure...

Le deuxième point central de ce beau voyage fut la visite du laboratoire MY.LAB. Nous avons pris connaissance des produits et procédé de fabrication des produits capillaires destinés aux professionnels de la coiffure. Cette entreprise familiale permet à tout coiffeur indépendant de créer sa propre marque et choisir les principes actifs de ses produits. Au menu, chimie, donc ! A nous les noms de molécules et les noms d'ingrédients !



Enfin, pour couronner cette sortie aux accents de Provence, nous avons pu visiter les villages de Gordes (plus beau village d'Europe) et Fontaine de Vaucluse, aussi très réputée pour sa savonnerie. Nous sommes revenues avec de belles couleurs et senteurs plein la tête... Petite anecdote, nos enseignantes ne nous ont pas beaucoup entendues sur le chemin du retour !

Un grand merci à elles ainsi qu'à l'IFP43 pour ce voyage que l'on a adoré.

Marina et Cylia envoyées spéciales de BPCO2.

La chimie, c'est la vie !

Une belle application pratique de nos cours à l'IFP43 ! Nous avons pu créer une étiquette aux couleurs du CFA. Cette entreprise revendique deux promesses qui nous ont séduites : les produits sont emballés dans des bouteilles 100% recyclables produites en Ile-de-France, et leurs cosmétiques capillaires sont vegan et garantis sans sulfates, sans parabène ou silicone.



Pour embarquer avec nous dans notre carnet de voyage, scannez ces QR Codes...



La Gazette



Objectif Examens : c'est parti pour la dernière ligne droite !

Marre de ne rien comprendre à Cyclades ? Rien que pour toi, la rédaction est allée interviewer Isabelle Loubat, responsable du pôle administratif, afin de décoder les mystères de cette plateforme, et d'arriver sereinement aux épreuves !

Cyclades c'est quoi ?

C'est la plateforme de l'Académie (Clermont Ferrand pour nous à l'IFP43) qui centralise les inscriptions aux examens. THE endroit où il te faut te connecter pour valider et récupérer ta convocation officielle.

Mode d'emploi !

Tout commence en Octobre de l'année scolaire de l'examen. A cette période, l'IFP43 inscrit sur Cyclades toutes les informations que tu as données lors de la remise de ton dossier chez nous : ton métier, tes pièces justificatives (Carte d'Identité ou de Séjour, relevé de notes d'un 1^{er} diplôme, etc).

Une fois cela fait, tu es pré-inscrit(e), et cette pré-inscription est envoyée sur ton mail : celui que tu as donné au secrétariat (pense à le vérifier, et n'oublie surtout pas ton mot de passe !!), ainsi qu'à ton entreprise, et ton responsable légal si tu es mineur(e).

Ce mail contient tes identifiants de connexion au site Cyclades ! Tu dois impérativement les garder précieusement. Ils vont ensuite te permettre de te connecter à Cyclades (le QR Code ci-joint te permet d'accéder à la plateforme directement). Sur ton espace, tu devras donc déposer ton inscription signée par toi-même et/ou tes représentants légaux, ainsi que les infos manquantes (Attention, si par exemple il manque un relevé de notes d'un premier diplôme, tu seras automatiquement inscrit à toutes les épreuves !). Tu es responsable de ta validation de cette étape, afin d'être inscrit à l'examen : imprime, signe et dépose cette inscription sur la plateforme. Début décembre, si cela n'est pas fait, tu reçois un mail de relance de la part de l'IFP43.

Avril : les convocs arrivent !

Tout d'abord les convocations aux premières épreuves comme l'EPS : celle-ci est disponible sur la plateforme début Avril.

Ci-dessous, le QR Code qui te permet d'accéder à la plateforme Cyclades.
(Attention : ne pas se connecter avec France Connect !!)



Puis, de mi-avril à fin avril, les convocations générales à toutes les épreuves arrivent.

Il faut que tu te connectes par toi-même afin de télécharger ta convocation avec tes identifiants reçus en Novembre-Décembre.

Nous te conseillons de l'imprimer, car lors des épreuves pratiques, tu ne seras pas autorisé(e) à sortir ton téléphone !

Enfin, ces mêmes codes te seront indispensables pour aller chercher tes résultats aux examens, ainsi que ton relevé de notes (et pour le bac pro les modalités du rattrapage).

Dernier petit conseil : Attention aux majuscules, minuscules et chiffres de tes identifiants, s'ils sont aussi complexes c'est pour assurer ta sécurité numérique !

Te voilà fin prêt(e) à affronter le rush final du passage des examens de façon plus sereine !

Merci à Isabelle Loubat d'avoir répondu à nos questions.